***Exemplaire parents***

***Suite aux divers incidents survenus les années précédentes dans le bus scolaire entre Marmanhac et Laroquevieille, un rappel du règlement semble nécessaire :***

***TENUE DE L’ELEVE DANS LE BUS***

Chaque élève devra :

* être présent aux arrêts en respectant l’horaire.
* mettre obligatoirement la ceinture de sécurité pendant le trajet.
* rester assis à sa place pendant tout le trajet, ne la quitter qu’au moment de la descente et se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité.

Il est interdit notamment :

* de parler au chauffeur, sans motif valable,
* de monter sur les sièges,
* de jouer, de crier, de projeter quoi que ce soit,
* de toucher avant l’arrêt du véhicule les poignées, serrures ou dispositifs d’ouverture des portes ainsi que les issues de secours,
* de se pencher au dehors
* d’avoir un comportement irrespectueux envers le chauffeur, ses camarades et les autres usagers de la route.

Les cartables doivent être placés sous les sièges de telle sorte qu’à tout moment le couloir de circulation ainsi que l’accès à la porte de secours restent libres de ces objets.

En cas d’indiscipline d’un enfant, à défaut d’accompagnants, le conducteur signale les faits au responsable de l’entreprise de transport qui saisit l’organisateur. L’organisateur du circuit engage éventuellement la mise en œuvre de l’une des sanctions suivantes :

* **avertissement** adressé par courrier aux familles
* **convocation** des familles par l’organisateur
* **exclusion temporaire** n’excédant pas une semaine, prononcée par l’organisateur.
* **exclusion de plus longue durée** prononcée par l’organisateur.
* **exclusion définitive du transport** prononcée par l’organisateur.

Il est donc demandé à tous les parents de bien vouloir rappeler les règles de respect et de bonne conduite à leurs enfants.

Merci de votre compréhension.

***Exemplaire mairie, à nous retourner signé.***

***Suite aux divers incidents survenus les années précédentes dans le bus scolaire entre Marmanhac et Laroquevieille, un rappel du règlement semble nécessaire :***

***TENUE DE L’ELEVE DANS LE BUS***

Chaque élève devra :

* être présent aux arrêts en respectant l’horaire.
* mettre obligatoirement la ceinture de sécurité pendant le trajet.
* rester assis à sa place pendant tout le trajet, ne la quitter qu’au moment de la descente et se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité.

Il est interdit notamment :

* de parler au chauffeur, sans motif valable,
* de monter sur les sièges,
* de jouer, de crier, de projeter quoi que ce soit,
* de toucher avant l’arrêt du véhicule les poignées, serrures ou dispositifs d’ouverture des portes ainsi que les issues de secours,
* de se pencher au dehors
* d’avoir un comportement irrespectueux envers le chauffeur, ses camarades et les autres usagers de la route.

Les cartables doivent être placés sous les sièges de telle sorte qu’à tout moment le couloir de circulation ainsi que l’accès à la porte de secours restent libres de ces objets.

En cas d’indiscipline d’un enfant, à défaut d’accompagnants, le conducteur signale les faits au responsable de l’entreprise de transport qui saisit l’organisateur. L’organisateur du circuit engage éventuellement la mise en œuvre de l’une des sanctions suivantes :

* **avertissement** adressé par courrier aux familles
* **convocation** des familles par l’organisateur
* **exclusion temporaire** n’excédant pas une semaine, prononcée par l’organisateur.
* **exclusion de plus longue durée** prononcée par l’organisateur.
* **exclusion définitive du transport** prononcée par l’organisateur.

Il est donc demandé à tous les parents de bien vouloir rappeler les règles de respect et de bonne conduite à leurs enfants.

Merci de votre compréhension.

NOM et Prénom de l’enfant :

NOM et Prénom des parents :

 Signature des parents